

Université Montpellier I – Faculté de Droit
Centre du Droit de la Protection Sociale

Colloque du 15 JUIN 2007
PARLEMENT EUROPEEN
STRASBOURG

LE RENOUVEAU COMMUNAUTAIRE DU DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE

*Sous la présidence de Joseph DAUL
Parlementaire européen*

Interventions :

9 h 15 Allocution de bienvenue

par Philippe COURSIER, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Montpellier,
Directeur du Centre du Droit de la Protection Sociale (CDPS)

9 h 30 Propos introductif (les enjeux, les espoirs)

par Francis KESSLER, Professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)

9 h 45 Le renouveau de la coordination communautaire

par Rob CORNELISSEN, Chef d'Unité sur la Sécurité sociale des travailleurs migrants,
Commission européenne

10 h 30 Discussion avec la salle

débats animés par Frédéric TURLAN, Directeur de l'Agence de veille sociale E-europnews,
Rédacteur en Chef de Liaisons sociales Europe

11 h 15 Le renouveau de la coopération communautaire en matière de lutte contre la fraude et les abus

par Thomas WANECQ, Inspecteur-adjoint au ministère des Affaires sociales

11 h 30 La retraite complémentaire et le droit financier européen: collisions ou convergences ?

par Jacques-André SCHNEIDER, Professeur à l'Université de Lausanne

14 h 15 Le renouveau communautaire en matière de prévoyance

par Yves JORENS, Professeur à l'Université de Gand

14 h 45 La prévoyance développée à une échelle européenne et mondiale: l'expérience AREVA

par François GALLAND, Directeur Compensation & Benefits du *Groupe AREVA*

15 h 00 Discussion avec la salle

débats animés par Frédéric TURLAN, Directeur de l'Agence de veille sociale E-europnews,
Rédacteur en Chef de Liaisons sociales Europe

15 h 30 Le renouveau communautaire en matière de retraites professionnelles

par Philippe LANGLOIS, Avocat, *Flichy et Associés*

16 h 00 La retraite communautaire et les expériences en cours

par Diego AQUILINA, *Directeur Général, Intégrale (Belgique)*
et Alain DE LONGUEVILLE, *Saint-Gobain Belux*

16 h 15 Les enjeux de la construction communautaire : le cas français

par Bruno SERIZAY, Avocat associé, Conseil en droit social, *Capstan*, Président du Comité scientifique et technique du CDPS

16 h 45 Discussion avec la salle

débats animés par Frédéric TURLAN, Directeur de l'Agence de veille sociale E-europnews,
Rédacteur en Chef de Liaisons sociales Europe

17 h 00 Rapport de synthèse

par Bruno GABELLIERI, Docteur en droit, membre du directoire du Groupe APRI,
Directeur du Cabinet et des Relations extérieures